République Tunisienne Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi Bureau de l'Emigration et de la Main d'Oeuvre Etrangère

## DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCICE PAR DES ETABLISSEMENTS PRIVES D'ACTIVITES DE PLACEMENT A L'ETRANGER

(Décret n° 2010-2948 du 9 novembre 2010, fixant les conditions, les modalités et les procédures d'octroi de l'autorisation d'exercice par des établissements privés d'activités de placement à l'étranger.)

## Le soussigné

Nom et prénom :					
Date et lieu de nais	sance :				
Niveau d'éducation	1:				
Adresse :					
Numéro de la CIN	: délivrée le à :				
Numéro de télépho	one: Fax:				
E-mail :					
En ma q	ualité de représentant légal de l'établissement dénommé :				
Forme juridique :					
Adresse actuelle :					
Numéro d'immatrio	culation fiscale :				
Numéro de compte	e bancaire :				
Nom et. adresse de	la banque :				
Numéro d'affiliation à la CNSS :					

Liste nominative des administrateurs, associés et principaux actionnaires de l'établissement :

Nom & Prénom	N° CIN	Qualité	Adresse actuelle
	N° passeport		

Fait à	le//			
Signature:				

## Pièces jointes:

- 1. Note explicative reflétant notamment les pays concernés par le placement, le réseau d'appui à l'étranger, etc.
- 2. Caution bancaire à la première demande d'un montant de 30 mille dinars (au nom du représentant légal et mentionnant la nomination de l'établissement « encours de constitution).
- 3. CV, Diplômes et références professionnelles du représentant légal et du propriétaire de l'établissement.
- 4. Copie de la carte d'identité nationale du représentant légal et du propriétaire (copie du passeport pour les étrangers propriétaires)
- 5. Bulletin n° 3 des concernés (propriétaire et représentant légal de l'établissement.
- 6. Copie du statut de l'établissement.
- 7. Copie du contrat de location du local de l'établissement.
- 8. Copie du certificat de validité du local d'exercice.

## Après l'obtention de l'accord de principe :

- 9. Copie de l'attestation de dépôt de déclaration d'investissement de l'établissement délivrée par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation.
- 10. Copie de l'immatriculation fiscale de l'établissement.
- 11. Copie du registre de commerce de l'établissement.
- 12. Caution bancaire à la première demande au nom de l'établissement (mise à jour).

N.B : le dossier est déposé en 10 copies (copie originale + 09 copies)